Département	SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL			
de la MAYENNE Arrondissement	L'an deux mil vingt et un, le 18 Février à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, exceptionnellement à la	Nombre de conseillers		
de CHÂTEAU-GONTIER	salle des fêtes, en raison de la crise sanitaire liée à la propagation du coronavirus COVID -19, sous la présidence de Monsieur Jean-Eudes	En exercice	→	14
Commune de BOUCHAMPS LES	GAUBERT, maire	Présents	→	11
CRAON	Etaient présents: MM BELLANGER Élise, JULLIOT Paul-Emmanuel, PATERNE Marion, GOGUET Mickaël, AUBIER Alexandra, DELANOË	Votants	→	11
Date de la convocation	Jean-Claude, DUTERTRE Hélène, BINAUD Fabrice, GAUBERT Jean-	quorum	→	8
11 Février 2021	Eudes, BELLANGER Gabriel, GUILLOT Philippe			
Date de l'affichage 11 Février 2021	<u>Étaient absents excusés</u> : GONNIER Aurélie, DÉSILLE Kévin, GUIOUILLIER Anaïs,			
	<u>Secrétaire de séance</u> : Mme DUTERTRE Hélène			

Bâtiment 1, rue Flandres Dunkerque : déclassement de l'immeuble pour intégration dans le domaine privé de la commune

CONSIDÉRANT que les dépenses indispensables pour remettre cet immeuble en bon état seraient très élevées, et hors de proportion avec les ressources dont la commune pourrait disposer,

CONSIDÉRANT que le bien communal sis 1, rue Flandres Dunkerque à BOUCHAMPS LES CRAON était affecté à la bibliothèque pour une partie et à un logement pour l'autre partie,

CONSIDÉRANT que la bibliothèque est transférée à la Maison des Associations,

CONSIDERANT qu'il résulte de cette situation une désaffectation de fait de ce bien,

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, par 11 voix pour

- → CONSTATE la désaffectation du bien sis à BOUCHAMPS LES CRAON 1, rue Flandres Dunkerque
- → **DÉCIDE** du déclassement du bien sis à BOUCHAMPS LES CRAON 1, rue Flandres Dunkerque, du domaine public communal et son Intégration dans le domaine privé communal,

Bâtiment 1, rue Flandres Dunkerque : mise en vente DCM 2021-02-02

Considérant le transfert de la bibliothèque à la maison des associations,

Considérant que l'immeuble sis à BOUCHAMPS LES CRAON 1, rue Flandres Dunkerque appartient désormais, au domaine privé communal,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- → **DÉCIDE** l'aliénation de l'immeuble sis à BOUCHAMPS LES CRAON 1, rue Flandres Dunkerque.
- → FIXE le prix de vente du bien à SOIXANTE-DIX MILLES Euros (70 000 €) net vendeur.

Plateau multisports : demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport. DCM 2021-02-03

Le conseil municipal, à l'unanimité

 Décide de solliciter l'Agence Nationale du Sport pour l'octroi d'une subvention d'équipement sportif au titre du programme de développement des pratiques sportives pour l'aménagement d'un plateau multisports

- Établit le plan de financement comme suit :

Subventions		
État D.E.T.R. sollicitée	20 %	8 431 €
Région – Pacte régional pour la ruralité obtenue	11.97 %	5 046 €
Agence Nationale du Sport	48.03 %	20 247 €
	Total des subventions	33 724€
Autofinancement		
Fonds propres		8 431 €
	TOTAL PROJET H.T.	42 155 €

Subventions 2021: attribution

Le conseil municipal décide d'attribuer pour l'année 2021 les subventions suivantes :

associations - organismes			
COOPÉRATIVE SCOLAIRE BOUCHAMPS sorties pédagogiques	3 335 €		
C A U E de la Mayenne	100 €		
COMICE AGRICOLE CRAON	25 €		
PREVENTION ROUTIERE LAVAL	25 €		
SPA de la Mayenne	198.90 €		

INFORMATIONS DIVERSES

→ RPI Bouchamps Chérancé : frais de fonctionnement pour l'année scolaire 2019/2020 M. le Maire présente au conseil municipal le coût par service des frais de fonctionnement

du R.P.I.Bouchamps – Chérancé pour l'année scolaire 2019/2020

effectifs/service	MATERNELLES atsem	CANTINE frais personnel	FOURNITURES SCOLAIRES	Accueil périscolaire	COUT GLOBAL
coût par service	28 358,68 €	25 097,65 €	7 806,96 €	3 741,18 €	65 004,47 €
Enfant en maternelle	886,21 €	325,94 €	95,21 €	149,65 €	1 457,01 €
Enfant en primaire	0€	325,94 €	95,21 €	149,65 €	570,80 €

→ Restauration scolaire : prise de décision suite à la fermeture administrative de la cuisine centrale de Craon pour cause de COVID

Le conseil municipal est informé qu'en raison de la fermeture de la cuisine centrale pendant 1 semaine, les repas ont été fournis par le restaurant « le relais de St Quentin Les Anges « pour les 72 élèves fréquentant les restaurants scolaires du R.P.I..

Le repas étant facturé 5 €, les communes de BOUCHAMPS LES CRAON et de CHÉRANCÉ prendront à leur charge la différence de tarif, soit 1 € 40 par repas.

Nous remercions vivement l'équipe de Jérôme TROTTIER pour sa réactivité à nous fournir les repas, qui ont été très appréciés par les enfants.

→ Cimetière : achat de gravier rose pour les allées

Le devis de l'entreprise PIGEON —granulats pour la fourniture de gravier rose pour les allées du cimetière, est accepté pour un montant de 56 € 25 la tonne soit un montant global approximatif de 700 € H.T..

→ <u>Aménagement paysager impasse de l'Andeumille - parking du terrain de football-plateforme de stockage à l'atelier municipal</u>

Le devis de l'entreprise de travaux publics et particuliers de M. Jean-Paul TRICOT est accepté pour un montant global H.T. de 4 822 € 50, détaillé comme suit :

1° parking du terrain de football 1 275 € 00

2° plateforme de stockage à l'atelier municipal 1 022 € 50

3° talus de l'impasse de l'Andeumille 2 525 € 00

COMMISSION ENVIRONNEMENT : compte-rendu de la réunion du 13 janvier 2021

3 projets sont en discussion

- A Réaménagement du talus vieillissant à l'entrée de l'impasse de l'Andeumille, près de la salle des associations.
- **B- Création de 3 sentiers de randonnée sur la commune** en collaboration avec le service voirie de la communauté de communes du Pays de Craon :
 - 1. une liaison entre le bourg et la voie verte,
 - 2. un sentier entre le bourg et le bois près des Bardouillères,
 - 3. un sentier autour du bourg notamment en utilisant les propriétés communales actuelles.
- **C- Implantation d'arbres** en bordure du parking du cimetière avec aménagement d'un coin piquenique sur la partie enherbée.

COMMISSION BÂTIMENTS VOIRIE

Une réunion est fixée pour le vendredi 26 février 2021 à 20 h à la mairie

La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au jeudi 25 mars 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.